

+

**PAROISSE DU NOYONNAIS**  
**PRESBYTERE SAINT-MEDARD DE SALENCY**  
141, rue du Bon Puits 60400 Salency 03 44 43 00 71

Aux Révérends Pères Fils de Marie  
chargés de la paroisse de Grandfresnoy

Salency, le 31 mars 2006

Bien chers Pères,

Recevant jour après jour des lettres de fidèles se plaignant de mes propos dans mon homélie du 5 février, dans le *Courrier de Saint Médard* n°213, et dans la lettre adressée à Monsieur Pillot, je suis étonné que vous-mêmes ne soyez pas montés au créneau, et que vous n'ayez pas essayé de répondre à mon argumentation : ne sonnerait-elle pas si juste, au point que vous ne sachiez comment y répondre de façon vraiment formelle ? alors vous demandez aux simples fidèles, qui n'entendent rien à la théologie, d'exprimer leur attachement affectif pour vous-mêmes et pour votre fondatrice. Mais le sentiment a peu de chose à voir avec la saine doctrine, même si celle-ci doit être défendue avec humanité et souci des personnes.

Vous confiez aux fidèles le soin de faire part de leur désolation, alors que vous mêmes avez pris la décision de désertier la part de ministère que notre évêque vous avait confiée. Pourquoi prendre le maquis et envisager de monter un centre de retraite comme celui de Lac Etchemin, sans l'accord de l'évêque de Beauvais ?

N'êtes vous pas capables de faire la part des choses ? Je n'ai pas jamais cherché querelle avec vous, pas plus qu'avec le Père Sylvain ; mais en lisant ce que le journal *Le Royaume* dit à propos de Marie Paule Giguère, je ne peux m'empêcher de confronter ses dires avec la théologie qui m'a été enseignée : celle de Saint Thomas, et celle du Père Tonquédec, en ce qui concerne la mystique.

Je sais bien que vous n'inculquez pas expressément les erreurs de Marie Paule à vos paroissiens (je l'ai constaté ici en arrivant à Salency) ; mais vous créez un tel mouvement d'adhésion autour de la personne de votre fondatrice que beaucoup de fidèles se persuadent, à tort, qu'en approchant de Marie Paule, ils approchent de très près la Sainte Vierge elle-même.

Que Monsieur Pillot ait répondu à ma longue lettre du 14 février<sup>1</sup> en deux lignes laconiques, qui trahissaient son incompétence en la matière, ne laisse pas de me surprendre. Il ne s'agit pas de dire seulement : « vous n'y comprenez rien ». Il faut argumenter un minimum, à l'aide de la théologie, et de sains raisonnements. La théologie n'est pas affaire de slogans !

Je conçois que le départ du Père Sylvain fut un vrai calvaire pour son âme généreuse et fidèle : n'avait-il pas laissé sur l'écran de veille de l'ordinateur ce

---

<sup>1</sup> Lettre que je vous adresse par le document ci-joint.

message de désarroi profond : « Jusqu'ou irez vous ? » Mais en la matière il ne s'agit ni de vous, ni du Père Sylvain, ni de tous ceux qui ont servi le diocèse avec dévouement, il s'agit de Marie Paule et de ce qui est affirmé à son sujet.

Je prie Dieu de vous aider à faire la lumière dans votre intelligence. La lettre adressée à Monsieur Pillot vous sera peut être utile. J'ai décortiqué son propos par quelques réflexions vraiment "formelles", que notre évêque et son vicaire général ont approuvées explicitement.

Cela n'enlève rien au souci des personnes, comme le montre la lettre de l'évêque aux prêtres du Compiègnais.

Veillez agréer, chers Pères, l'expression de mon humble et ferme dévouement au service de la vérité catholique. Tenez compte des mises en garde du Cardinal Vachon, du Cardinal Ouellet, et de la condamnation doctrinale par tous les évêques canadiens en 2001, condamnation approuvée par la Congrégation pour la doctrine de la foi, dont le préfet était alors le cardinal Ratzinger. C'est ainsi seulement que vous pourrez servir l'évangile et rester dans au coeur de la Sainte Eglise catholique.

*J. M. Wallant*